

Le conseil municipal de Stutzheim-Offenheim s'est réuni le 21 mars 2011

Le conseil municipal a examiné le COMPTE ADMINISTRATIF et le compte de gestion 2010 qui s'établit ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses	601 181,55 €
Recettes	1 032 594,23 €
Excédent	431 412,68 €

Section d'investissement

Dépenses	529 255,74 €
Recettes	465 970,68 €
Déficit	63 285,06 €

L'excédent global de clôture se monte à 368 127,62 €

BUDGET PRIMITIF 2011

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le budget primitif 2011 avec les montants suivants :

Section de fonctionnement	942 675,00 €
Section d'investissement	1 179 773,00 €

TAUX 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux en 2011 et de les maintenir les selon les taux suivants :

- la Taxe d'Habitation à 10,54%
 - la Taxe Foncière (bâti) à 13,35%
 - la Taxe Foncière (non bâti) à 35,82%.
-

CREATION D'UN POSTE D'ETE

Le conseil municipal, à l'unanimité, crée un poste de contractuel pour un emploi d'été du 14 juin au 31 août 2011.

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI : « CAE »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter un agent d'entretien avec un contrat « CAE » chargé de participer aux travaux de maintenance dans les locaux communaux, d'une durée de 6 mois du 1^{er} septembre 2011 au 29 février 2012.